

**CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 14 février 2023**

Compte-rendu sommaire



1- Approbation du procès-verbal de la précédente séance du Conseil d'administration du 29 novembre 2022

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2 - Finances

2.1 Information sur le contexte et échanges sur les orientations budgétaires 2023

Le Conseil d'administration prend acte des informations transmises et présentées en séance.

3- Ressources humaines

3.1 Créations et suppressions d'emplois : modification du tableau des emplois permanents et emplois temporaires

Compte tenu des besoins des services, le Conseil d'administration fixe, à l'unanimité, le tableau des emplois permanents du Centre à 343 postes, étant précisé que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget, chapitre 012.

3.2 Rapport social Unique (RSU) 2021

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, prend acte de ces informations.

3.3 Actualisation du forfait télétravail

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, autorise l'actualisation des modalités d'indemnisation des agents du Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne bénéficiant du télétravail, en se basant sur les textes en vigueur au moment du versement du « forfait télétravail ».

3.4 Actualisation des modalités de versement du Forfait Mobilités Durables au CIG de la petite couronne

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, autorise l'actualisation de la délibération du 15 juin 2021 selon les nouvelles modalités introduites par le décret n°2022-1557 du 13 décembre 2022.

3.5 Modification prise en charge transport à hauteur de 75% pour le personnel du CIG

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, approuve l'augmentation du seuil de prise en charge à 75% des frais de transports pour l'année 2023.

4- Affaires statutaires, juridiques et organismes paritaires

4.1 Adoption d'une tarification spécifique des abonnements aux publications statutaires pour les agences d'abonnement

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, approuve le principe de remise spécifique à l'attention des agences d'abonnement pour la tarification au titre de l'année 2023.

4.2 Modification de la composition de la CAP C

Le Conseil d'administration désigne, à l'unanimité, Mme Catherine DESPRES, conseillère municipale de Choisy-le-Roi, en qualité de représentante suppléante en remplacement de Mme Chantal TROTTEY, conseillère municipale déléguée des Pavillons-sous-Bois, dans le tableau des représentants de la CAP C des collectivités territoriales et des établissements publics.

Le reste de la composition des CAP des catégories A, B et C n'est pas modifié.

5- Direction de la santé et de l'action sociale

5.1 Avenants aux conventions d'adhésion aux conventions de participation à la protection sociale complémentaire 2020-2025 (risque santé et risque prévoyance) relatifs à la modification de la participation employeur

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, approuve les termes des modèles d'avenant aux conventions de participation à la protection sociale complémentaire.

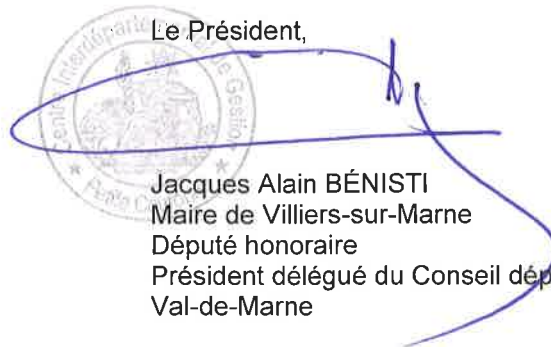
5.2 Contrat-cadre d'accompagnement social de l'emploi : adoption de la convention-type d'adhésion au PASS Petite Couronne

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, approuve la convention d'adhésion type et autorise le Président à la signer.

5.3 Actualisation des conventions d'adhésion aux missions du service Ergonomie et Ingénierie de la prévention des risques professionnels (EIPRP)

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, approuve les conventions, modifiées, d'adhésion aux missions du service Ergonomie et Ingénierie de la prévention des risques professionnels (EIPRP) ainsi que leurs annexes.

Le Président,




Jacques Alain BÉNISTI
Maire de Villiers-sur-Marne
Député honoraire
Président délégué du Conseil départemental du
Val-de-Marne

Signature des membres du Conseil d'administration

Sabrina ASSAYAG Procuration à M. Cadeddu 	Nadège AZZAZ Excusée	Belaïde BEDREDDINE 	Jacqueline BELHOMME Procuration à M. BENISTI 
Fernand BERSON 	Jean-Luc CADEDDU 	Pierre-Olivier CAREL Procuration à Mme KERN 	Christine CERRIGONE Procuration à M. LAUNAY 
Marie CHAVANON Excusée	Yves COSCAS Procuration à M. Foisy 	Patrick DE LA MARQUE Procuration à M. Berson 	Catherine DESPRES 
Jean-François DUFEU Procuration à Mme Despres 	Etienne FILLOL Procuration à M. Bedreddine 	Bernard FOISY 	Julie FOURNIER Excusée
Jean-Christophe FROMANTIN Procuration à M. Weil 	Rahnia HAMA Procuration à M. MANGIN 	Françoise KERN 	Laurent LAFON Excusé
Philippe LAUNAY 	Philippe LAURENT Procuration à Mme Fournier 	Anthony MANGIN 	Séverine MAROUN Excusée
Frédéric MOLOSSI Excusé	Igor SEMO 	Aurore THIROUX Procuration à M. Semo 	Julien WEIL Excusé

Signature du représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris :

 Monsieur Marc JOINOVICI

